



Création d'un entrepôt
ZA Quai du Rivage
Noyelles-Godault – Dourges



Volet paysager

Etude réalisée par



22 rue Delambre – 75014 PARIS
☎ : 01 56 54 33 99 🌐 : www.sagl.net

Réf : BET422

Etat initial

Le projet prend place dans un espace très ouvert comme le montrent les clichés ci-dessous.



Vue du terrain depuis l'angle sud-est du site



Vue du terrain depuis l'angle nord-ouest du site



Vue éloignée du terrain et de son environnement depuis l'est



Vue éloignée du terrain depuis le sud-ouest

Les partis retenus

Cette nouvelle implantation s'inscrit en cohérence de l'ensemble des deux bâtiments d'activités logistiques et industrielles autorisés par permis de construire (PC 0626241400017 / PC 0622741400046 – cf. perspective en page de garde).

La construction

Le volume principal divisé en 3 « cellules » de stockage (l'une recoupée en sous-cellules), zones de préparation, zones de réception / expédition. A ce volume principal sont accolés les volumes secondaires de plus faibles dimensions regroupant les fonctions nécessaires au site : un pôle de bureaux et locaux sociaux, un local de charge (recharge électrique des chariots élévateurs et autres transpalettes), les locaux techniques qui accueillent le transformateur électrique, la chaufferie et l'installation sprinkler pour la protection et sécurité du site.

L'accès au site pour les véhicules du personnel, véhicules légers et deux-roues, se fait depuis la voie de desserte commune au nord du site. Les véhicules poids lourds accédant au site également par la voie commune disposent d'une zone d'attente / stationnement (afin de ne pas encombrer les voies publiques) avant d'accéder à la zone de chargement / déchargement.

Les circulations véhicules légers, véhicules poids-lourds sont dissociés dès l'entrée sur site. Les personnels / piétons accèdent aux bureaux et locaux sociaux depuis le parc de stationnement par un passage protégé (marquage au sol et trottoir piétons). De même, les chauffeurs accèdent aux bureaux depuis les postes à quais par un cheminement matérialisé par marquage au sol et trottoir piétons.

La périphérie du site est isolée par une clôture de hauteur 2,50 mètres à mailles rigides de couleur verte fixés sur potelets métalliques. Les accès véhicules sont fermés par portails coulissants, l'accès piétons par portillon battant de même couleur.

Le bâtiment est habillé de vêtements ou bardages double-peaux assurant une isolation thermique par l'extérieur. Les bardages double-peaux présentent une finition en acier laqué à ondes.

Les acrotères de l'entrepôt dépassent la toiture afin d'assurer une fonction de garde-corps périphérique et dissimuler les toitures. Les couvertures de tous les locaux sont à faibles pentes (3,1%) et leur étanchéité de teinte grise. Les toitures des zones de stockages sont équipées de lanterneaux de désenfumage translucides permettant un éclairage naturel dans les zones de travail.

Les façades pignons et les façades arrière des bâtiments sont traitées avec le même soin que les façades principales côté sud. Les habillages de façades des locaux techniques s'inscrivent dans cette même logique de traitement. Les teintes retenues pour ce projet sont 2 nuances de gris. Les portes des issues de secours et autres portes d'accès piétons des locaux techniques sont de teinte grise.

Les bureaux sont habillés de revêtement de type bardage ou cassettes métalliques acier laqué. La « façon » de auvent est habillé de cassettes métalliques faces extérieures et bardage type TRESPA (panneaux composite de teintes bois). Les menuiseries sont en aluminium à rupture de pont thermique. Les accès en toiture et autres escaliers extérieurs ou garde-corps de protection sont en acier galvanisé.

Type de teintes bois et (Produits TRESPA).



monochrome utilisé

Aménagement des espaces extérieurs

Les espaces verts représentent plus de 41% de l'unité foncière. Les espaces libres non construits sont recouverts de terres végétales et plantés. Le site est planté d'arbres de haute tige en bosquets et alignement, d'arbustes en bosquets boisés. Les berges du bassin d'orage fréquemment inondables sont plantées d'essences ripisylves.

Les surfaces extensives non construites sont plantées sous forme de prairie rustique.

Les arbres de haute tige (plants tiges, baliveaux et/ou forestiers) seront choisis parmi les essences suivantes :

- Erable champêtre (bosquets boisés et alignement)
- Aulne (arbres isolés)
- Saule osier (crêtes de bassin d'orage)



Erable champêtre



Saule osier



Aulne glutineux

Les arbustes (plants en cépées) seront choisis parmi les essences suivantes :

- Cornouiller sanguin (en bosquets boisés)
- Noisetier (en bosquets boisés)
- Prunelier (en bosquets boisés)



Cornouiller sanguin



Prunelier



Noisetier

Il est prévu 71 places de stationnement V.L. et 6 attentes pour les P.L. afin de satisfaire aux besoins de l'exploitant du site.

Le site dispose de deux abris pour les deux roues (10 places).



Modèle abris 2 roues

Perspectives d'intégration

Les perspectives suivantes permettent d'appréhender le paysage offert à la fin des travaux.



Vue depuis l'accès général dans l'angle nord-ouest du terrain



Vue depuis l'angle sud-ouest
(les bureaux/locaux sociaux et locaux techniques sont au premier plan)



Vue depuis l'angle sud-est